

Votre enfant sera inscrit définitivement en Option EPS après avoir joint le dossier de candidature **complet** lors de l'inscription au lycée et suite à la **sélection** de celui-ci par l'équipe EPS.

En s'inscrivant à l'option EPS, votre enfant s'engage :

- A participer aux enseignements dispensés dans le cadre de l'Option EPS.
(Généralement le mardi de 16h à 18h et en semaine B le vendredi de 16h à 18h. La durée de cet enseignement pourra varier selon les activités et les déplacements nécessaires à leur pratique).
- A s'inscrire à l'AS de l'établissement (coût de 20€) et à participer ponctuellement aux activités proposées : 4 mercredis après-midi dans l'année.

Pièces à fournir obligatoirement au Lycée Jean Racine lors de l'inscription en classe de seconde :

- 1) La présente « FICHE D'INSCRIPTION 2nd OPTION EPS » (feuille 2)
- 2) Bulletin d'inscription AS dûment complété : chèque à l'ordre de AS lycée Jean-Racine et l'autorisation parentale
- 3) Bulletins scolaires du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de la classe de troisième

FICHE D'INSCRIPTION 2nd OPTION EPS

Racine

Année scolaire 2023-2024

Collège fréquenté en 3^{ème} :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° de téléphone :

Activité(s) sportive(s) pratiquée(s) dans le collège au sein de l'UNSS :

Numéro de licence UNSS :

Activité(s) sportive(s) pratiquée(s) dans une association sportive non scolaire (club) :

Nom de l'enseignant d'EPS de l'année en cours :

Expliquez en quelques lignes vos motivations pour intégrer l'option EPS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les résultats seront affichés sur le site du lycée après sélection des dossiers

FICHE A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE
LORS DE LA JOURNEE D'INSCRIPTION